Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260226-DEL_18_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°18 – 2026

Date de convocation :
11 février 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 11
Absents représentés : 2
Absente : 1

L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-six février à dix-sept heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
M. Joël MARIVAIN, Mme Monique LE BRETON, M. Joseph LE GUENIC, Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Éric POSSÉMÉ, M. Denis LE TEXIER, M. Ernest LE JOSSEC M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, Mme Françoise COBIGO, M. Philippe LANNIC, Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU

ÉTAIENT ABSENTES REPRÉSENTÉES :
Mme Valérie PERRIGAUD donne pouvoir à Mme Laëtitia BRIZOUAL
Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU donne pouvoir à M. Eric POSSEME

ÉTAIT ABSENTE :
Mme Caroline KLEIN

Mme Françoise COBIGO a été désignée secrétaire de séance.

OBJET :
Tarifs locations de la salle polyvalente 2026

****

VU le Code Général des Collectivités Locales,
VU la délibération du conseil municipal n°11-2023 en date du 16 février 2023 fixant les tarifs pour l'exercice 2023 et les suivants,

Monsieur le Maire présente les tarifs 2026 de la location de la salle polyvalente :

DÉSIGNATION	TARIFS 2026
Habitants de Kerfourn :	
- La journée	220€
- Le week-end	300€
- Mariage	300€
- Vin d'honneur/assemblée générale	80€
- Réveillon	500€
Associations de Kerfourn :	
- La journée	150€
- Le week-end	300€
- Vin d'honneur/assemblée générale	Gratuit (1act/an)
- Utilisation du chauffage de la salle polyvalente	30€/mois d'utilisation
- Arbre de Noël	Gratuit
- Club de Gym	200€
Extérieur :	
- La journée	300€
- Le week-end	450€
- Mariage	450€
- Vin d'honneur/assemblée générale	150€
- Réveillon	700€
Organisation repas annuel des « classes »	Gratuit
- Caution pour le ménage	200€
- Caution garantie dommages éventuels	1 000€
- Utilisation de la vaisselle jetable	40€

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260226-DEL_18_2026-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPLIQUE les tarifs des locations de la salle polyvalente pour l'exercice 2026 et les suivants.

Pour extrait conforme
Le Maire
Joël MARIVAIN

